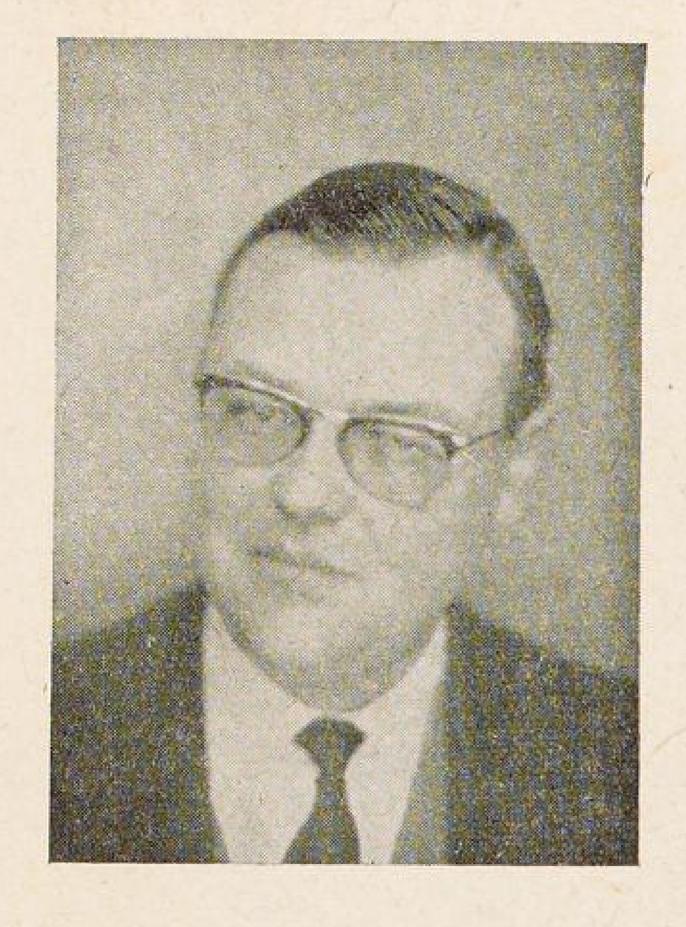


DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

2e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de Ballottage du 30 NOVEMBRE 1958

Mes Chers Concitoyennes et Concitoyens,

Je vous remercie de vos suffrages massifs en ma faveur qui m'ont permis de **dépasser de 50 % les deux candidats les mieux placés derrière moi.**

LE RÉSULTAT DU 23 NOVEMBRE EST UNE INDICATION SANS ÉQUIVOQUE POUR LE SCRUTIN DE BALLOTTAGE.

JE RESTERAI FIDÈLE A MA LIGNE DE CONDUITE QUI M'INTERDIT DE ME LAISSER ENGAGER DANS LES STÉRILES POLÉMIQUES PERSONNELLES QUI NOUS RAPPELLENT LES MŒURS DE LA IIIe RÉPUBLIQUE.

JE VEUX VOUS RAPPELER LES PRINCIPES QUI GUIDERONT MON ACTION.

Stabilité gouvernementale et exercice du droit de dissolution.
Réforme fiscale.
Défense de l'agriculture.

DÉFENSE DE TOUTES LES LIBERTÉS, Y COMPRIS LA LIBERTÉ SCOLAIRE

Sous l'autorité du Général de Gaulle, la France de demain

— PRÉPARÉE PAR LES 129 DÉPUTÉS DONT J'ETAIS QUI ONT DÈS LE 13 MAI REFUSÉ LEUR CONFIANCE AU GOUVERNEMENT PFLIMLIN-MOCH — DOIT BALAYER LES HOMMES QUI REPRENDRAIENT LES VAINES ET STÉRILES QUERELLES D'UN PASSÉ RÉVOLU.

Tous ensemble nous referons la France.

Vive l'Anjou ! Vive la France !

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Joseph COCARD

Conseiller Général
Directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Angers
Viticulteur

Jean TURC

Conseiller Général — Député sortant
Horticulteur

CANDIDAT INDÉPENDANT PAYSAN
INVESTI PAR LE CENTRE NATIONAL
DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS

L'Imp. de l'Anjou — Angers